

Master 2 Droit de l'environnement

Responsables pédagogiques : Aude Farinetti et Laurent Fonbaustier

Nom - Prénom N° Etudiant

Tél. Email(prenom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Enseignements	Choix	Semestres	ECTS	CM	Evaluations		Seuil de compensation
					Session 1	Session 2	
BCC1. Maîtriser les compétences environnementales fondamentales			16	110			10/20
Droit civil de l'environnement		1	3	20	ET	ET	7/20
Droit international et européen de l'environnement		1	3	20	ET	ET	7/20
Droit de la protection de la nature		1	4	25	ET	ET	7/20
Panorama sur les pollutions et nuisances (ICPE, déchets, sites et sols pollués)		1	4	25	ET	ET	7/20
Démocratie écologique		1	2	20	ET	ET	7/20
BCC2. Développer ses compétences professionnelles thématiques			14	110			10/20
Urbanisme de protection : risques technologiques/naturels		1	2	15	ET	ET	7/20
Problématique énergétique		1	2	15	ET	ET	7/20
Droit de l'eau		1	2	15	ET	ET	7/20
Droit des déchets		1	2	15	ET	ET	7/20
Création et fonctionnement d'une installation classée		1	2	15	ET	ET	7/20
Anglais 1		1	2	20	ECI		7/20
Clinique juridique Paris-Saclay		1	2	15	ECI		7/20
BCC3. S'initier au contexte extra-juridique			15	100			7/20
5 UE au choix :							
Écologie et écosystèmes	☐	2	3	20	ET	ET	7/20
Pollutions chimiques et physiques	☐	2	3	20	ET	ET	7/20
Santé et éco toxicologie	☐	2	3	20	ET	ET	7/20
Sol, sous-sol, eau et air	☐	2	3	20	ET	ET	7/20
Economie de l'environnement et des changements climatiques	☐	2	3	20	ET	ET	7/20
Philosophie et anthropologie de l'environnement	☐	2	3	20	ET	ET	7/20
BCC4. Approfondir ses compétences professionnelles			15	45			10/20
Techniques du contentieux de l'environnement (séminaire)		2	2	15	ET	ET	7/20
Méthodologie et contentieux des études environnementales (séminaire)		2	2	15	ET	ET	7/20
Anglais 2		2	2	15	ECI		7/20
1 UE au choix							
Stage (6 mois) et rapport	☐	2	9		Soutenance	Soutenance	10/20
Mémoire de recherche	☐	2	9		Soutenance	Soutenance	10/20
Total annuel			60	365			

Master 2 Droit de l'environnement

Responsables pédagogiques : Aude Farinetti et Laurent Fonbaustier

Modalités de contrôle des connaissances

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 50% note de contrôle continu de **session 1 reportée** et 50% note d'examen de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

Conditions de validation de l'année de Master 2:

- BCC1, BCC2 et BCC4 doivent être validés avec une moyenne égale ou supérieure à 10/20 et résultat « Admis » ;
- Le BCC3 peut être compensé par le BCC 1 ;
- Le BCC3 ne peut compenser aucun autre BCC ;
- La compensation des UE est possible au sein de chaque BCC
- Les UE dont le seuil de compensation est à 10/20, ne sont ni compensantes ni compensables

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du [Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique](#) consultables sur le site.

Date et signature de l'étudiant